

**La ville de Lyon coproduit des films
avec l'argent des contribuables !**

Régulièrement, chaque conseil municipal autorise **CAP Canal, la chaîne de télévision pour l'éducation**, à coproduire des films « à l'attention des enfants et de ceux qui les aident à grandir ».

Le 12 avril, il s'agissait de coproduire « *Awatsihu ou comment les oiseaux trouvent leurs chants* », « *Incertain regard* », « *tu raccroches* », « *du pain plein les poches* »...

Chaque année, c'est environ **600 000 €** qui s'envolent ainsi de la poche des contribuables !